



FCPE Saint Médard en Jalles  
Cécile Pouban  
29 allée des Pins  
33 160 Saint Médard en Jalles  
Tel : 06.69.45.06.00

Le Lundi 09 Mai 2016

Monsieur le Maire,

Suite à la parution du guide des vacances, nous ne pouvons que constater à regret que les enfants ne peuvent plus bénéficier de séjours avec nuitée proposés par la commune, que le nombre de places sur l'activité poney au centre municipal du Château de Belfort a diminué et que l'âge d'accès au vacances sportives est passé à 10 ans.

Ces colonies de vacances / séjours proposées par la mairie jusqu'alors, étaient l'occasion pour beaucoup de vivre la première expérience de rupture avec la famille, de vie en collectivité (au delà de leur groupe-école) tout en découvrant souvent un nouveau milieu et de nouvelles activités. Ces séjours avaient l'avantage d'être de courte durée (pour une première expérience c'est parfait), proches de St Médard, avec des équipes d'animateurs connues (donc rassurant pour les enfants et les parents), ils permettaient une coupure pour certains avec les semaines de centre de loisirs et le prix étant fixé en fonction du coefficient familial, cela permettait l'accès au plus grand nombre.

Aucune solution alternative n'a été proposée.

De plus, nous déplorons aussi que l'âge d'accès aux vacances sportives soit passé de 9 ans à 10 ans. Un enfant ayant déjà fait 6 ans de centre de loisirs est en attente d'une autre offre, d'un autre fonctionnement: celui proposé par les vacances sportives.

Enfin, les parents d'enfants nés après l'été signalent que du fait de la prise en compte de l'âge révolu sur tous les dossiers d'inscription loisirs, leurs enfants ne puissent pas avoir accès aux mêmes activités que leurs camarades pourtant dans la même classe.

L'ensemble de ces décisions sont au détriments de l'épanouissement et du bien être de nos enfants.

Nous ne doutons pas que ces choix soient fait en raisons de contraintes économiques mais il nous semble qu'il est fort dommageable **pour tous** de réduire ces expériences de

"vivre-ensemble" des enfants de notre commune. Quels projets avez-vous pour répondre à leurs besoins et dans leurs intérêts?

Espérant que nous pourrions trouver des réponses satisfaisantes à nos inquiétudes, veuillez recevoir, Monsieur le Maire, nos salutations distinguées.

Pour la FCPE Saint Médard,  
Cécile Poublan, Présidente